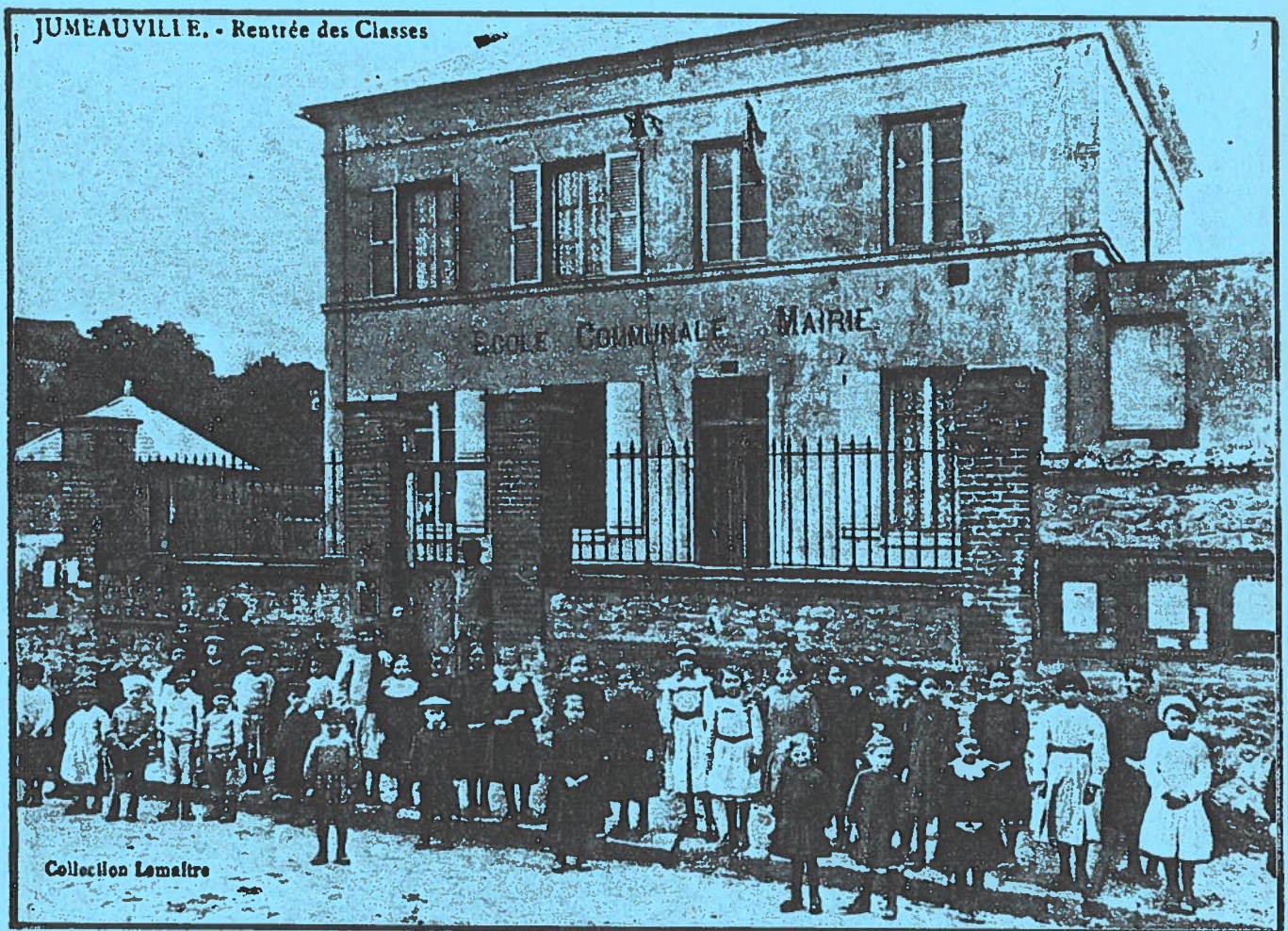


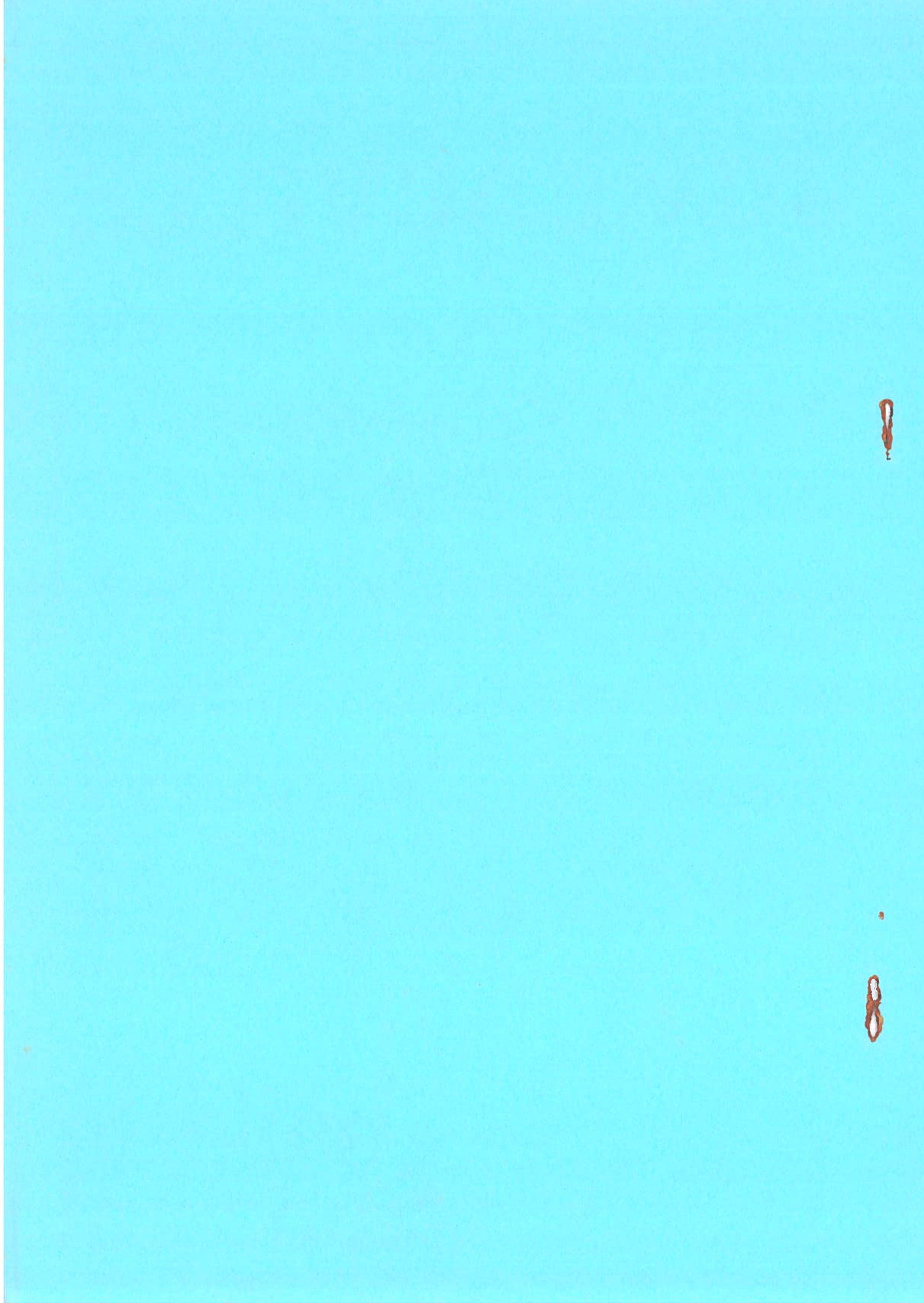
JUMEAUVILLE



1916

bulletin municipal

JUIN 1988



Chers Administrés,

Un service de transport régulier va être en place à compter du 29 août prochain pour relier la gare d'EPONE.

Pour des raisons de sécurité, les cars emprunteront la rue des Rosiers où le stationnement sera réglementé.

Un départ aura lieu de la Place de la Mairie et un arrêt sera prévu au droit du n°41 de la Grande Rue.

Notre ouvrier de la voie publique est doté d'un tracteur, d'une benne portée et d'un rotobroyeur. Pour faciliter son travail et ménager le matériel, les agriculteurs sont invités à ne plus déposer les pierres provenant de leurs champs sur les "banquettes" des chemins.

Madame HOCQUET prend une retraite bien méritée. J'espère que celle-ci sera longue et paisible en compagnie de Monsieur HOCQUET.

Un nouvel instituteur, Monsieur HUGON, venant de POISSY, est affecté à JUMEAUVILLE à partir de la rentrée 88. Je lui souhaite la bienvenue et une bonne adaptation à notre village.

Comme chaque année, revient la période d'agréables vacances. Chacun attend beaucoup de soleil. Les agriculteurs en profiteront aussi pour réaliser leurs moissons dans de bonnes conditions.

Le Maire,



AU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis la parution du dernier bulletin, le Conseil Municipal s'est réuni les 13 janvier, 19 février, 25 mars et 17 mai.

CONTRAT RURAL :

La nouvelle tranche de travaux à réaliser concerne les chapitres suivants :

- 1) l'aménagement du lavoir,
- 2) les abords du tennis,
- 3) la toiture de l'Eglise.

Une consultation a été lancée. Les Entreprises les moins disantes ont été retenues. Les travaux sont en cours de réalisation.

Les dépenses engagées restent dans les limites du projet de Contrat Rural établi en 1985 et sont subventionnées à 80 %.

TRAVAUX de VOIRIE :

La Commune a bénéficié d'une subvention à 50 % sur les travaux de voirie. Des devis ont été demandés à la Direction Départementale de l'Équipement. Il a été décidé d'aménager des caniveaux et des bordures de trottoirs dans le virage de la Rue de l'Eglise sur une longueur de 40 mètres environ. Cette voie et la Route de Goussonville seront regoudronnées. Le montant total de ces travaux s'élève à 90.830 Frs hors taxes.

BUDGET :

Le budget primitif a été présenté au Conseil Municipal et voté lors de la séance du 25 mars. Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 896.489 Frs; les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 381.333 Frs.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a décidé comme l'an dernier de ne pas augmenter le taux des quatre taxes locales.

REGIE D'AVANCES :

Sur proposition de Monsieur le Percepteur, le Conseil Municipal a décidé la création d'une régie d'avances de 1.000 Frs pour menus achats. La gestion de ce compte sera assurée par Mme JEGOU.

AIDE MENAGERE A DOMICILE :

Monsieur le Maire a proposé de créer un service d'aide ménagère à domicile pour les personnes âgées ou malades. L'administration fixe la participation minimum à 2 Frs de l'heure pour les personnes dont le plafond de revenus annuel s'élève à :

33.630 Frs pour une personne seule

58.730 Frs pour un couple

PERSONNEL COMMUNAL :

Mme JEGOU, Secrétaire de Mairie, sera, sur décision du Conseil Municipal, intégrée dans la filière administrative du corps des Commis de l'Etat.

Les salaires de l'ouvrier d'entretien de la voie publique, M. LANGLOIS, et de la femme de service, Mme POISSON, ont été revalorisés. La rémunération sera calculée sur la base du S.M.I.C. plus 25 %.

Le Conseil recrutera, si nécessaire, des vacataires pour les besoins occasionnels de remplacement du personnel communal.

ELECTIONS :

RESULTATS de l'ELECTION PRESIDENTIELLE

24 avril: Electeurs inscrits .. 387 Votants .. 327 Suffrages exprimés .. 322

BARRE	42 voix	CHIRAC	76 voix	WAECHTER	12 voix
JUQUIN	7 voix	MITTERRAND	95 voix	LAGUILLIER	9 voix
LE PEN	71 voix	BOUSSEL	0 voix	LAJOINIE	10 voix

8 mai : Electeurs inscrits .. 387 Votants .. 345 Suffrages exprimés .. 333

François MITTERRAND 172 voix Jacques CHIRAC 161 voix

RESULTATS des ELECTIONS LEGISLATIVES

5 juin: Electeurs inscrits .. 388 Votants .. 269 Suffrages exprimés .. 262

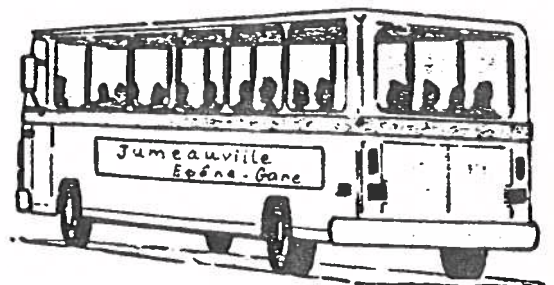
TAICHER	13 voix	COTTAVE	72 voix	JAMET	2 voix
BAYVET	47 voix	DE BRVAS	3 voix	CUQ	102 voix
TREHEL	23 voix				

12 juin: Electeurs inscrits .. 388 Votants .. 297 Suffrages exprimés .. 281

Henri CUQ 153 voix Jean COTTAVE 128 voix

TRANSPORT JUMEAUVILLE/GARE d'EPONE :

Après plusieurs entrevues avec les responsables de la C.F.T.A., la création d'une ligne de transport régulier a pu être décidée le 7 avril dernier.



Les horaires et tarifs de ce service figurent sur la page suivante.

C.F.T.A. ECQUEVILLY
C.D. 43 La Chamoiserie
78920 ECQUEVILLY
tel. 34.74.00.36

Ligne 11-10

JUMEAUVILLE - EPONE MEZIERES (gare SNCF)

Horaire applicable au 29 août 1988

ALLER	lundi au vendredi										
	1050	1052	1054	1056		1062	1064	1066	1068	1070	1072
					Me S						
Epône Mézières gare SNCF	6.28	6.56	7.06	7.36		17.13	17.43	18.03	18.42	19.11	19.43
Mézières La Fontaine						17.17	17.47	18.07	18.46	19.15	19.47
Mézières place du Cdt Grimblot					13.00	17.18	17.48	18.08	18.47	19.16	19.48
Mézières Libération					13.01	17.19	17.49	18.09	18.48	19.17	19.49
Mézières Chauffour	6.31		7.09	7.40	13.02	17.20		18.10	18.49	19.18	19.50
Mézières Liserettes	6.32		7.10	7.41	13.03	17.21		18.11	18.50	19.19	19.51
Epône Mézières La Villeneuve	6.33		7.11	7.42	13.04	17.22		18.12	18.51	19.20	19.52
Epône Mézières Bois de l'Aulne	6.34		7.12	7.43	13.05	17.23		18.13	18.52	19.21	19.53
Epône Canada	6.35		7.13	7.44	13.06	17.24		18.14	18.53	19.23	19.54
Epône Brouillard	6.36		7.14	7.45	13.07	17.25		18.15	18.54	19.24	19.55
Jumeauville Grande rue	6.39		7.17	7.48	13.10	17.28		18.18	18.57	19.27	19.58
Jumeauville place de la mairie	6.40		7.18	7.49	13.11	17.29		18.19	18.58	19.28	19.59

RETOUR	1051	1053	1055	1057		1063	1065	1067	1069	1071	1073
			1		S 1						
Jumeauville place de la mairie	6.40		7.18	7.49	7.30	17.29		18.19	18.58	19.28	19.59
Jumeauville Grande Rue	6.41		7.19	7.50	7.31	17.30		18.20	18.59	19.29	20.00
Epône Brouillard	6.44		7.22	7.53	7.34	17.33		18.23	19.02	19.32	20.03
Epône Canada	6.45		7.23	7.54	7.35	17.34		18.24	19.03	19.33	20.04
Epône Mézières Bois de l'Aulne	6.46		7.24	7.55	7.36	17.35		18.25	19.04	19.34	20.05
Epône Mézières La Villeneuve	6.47		7.25	7.56	7.37	17.36		18.26	19.05	19.35	20.06
Mézières Liserettes	6.48		7.26	7.57	7.38	17.37		18.27	19.06	19.36	20.07
Mézières Chauffour	6.49		7.27	7.58	7.39	17.38		18.28	19.07	19.37	20.08
Mézières Libération	6.50	7.00	7.28	7.59	7.40						
Mézières place du cdt Grimblot	6.51	7.01	7.29	8.00	7.41						
Mézières La Fontaine	6.52	7.02	7.30	8.01							
Epône Mézières gare SNCF	6.55	7.05	7.33	8.04		17.42	17.53	18.32	19.11	19.41	20.12

1 : correspondance avec car scolaire pour lycée F. Villon 7 H 45 Mézières mairie

S : samedi période scolaire uniquement

Me : mercredi uniquement période scolaire

Cette ligne est accessible à partir de JUMEAUVILLE à tous les voyageurs munis d'un des titres de transport suivants :

- . Carte hebdomadaire au prix de 30 Frs en complément de la carte orange zone 5 (faire la demande auprès du conducteur)
- . Billet de 4,50, 6,50 ou 8,20 Frs selon le parcours
- . Carte d'abonnement scolaire ADATRIF (se procurer le dossier de demande de carte auprès de l'établissement scolaire fréquenté)
La correspondance pour la ligne des MUREAUX sera effectuée avec la ligne 11-01 à MEZIERES, Place du Commandant Grimblot, matin et soir.
- . Carte Rubis (se renseigner en Mairie sur les conditions d'attribution).

REPAS DES ANCIENS :



Il a été offert aux personnes ayant eu 65 ans dans l'année et à leurs conjoints même s'ils n'ont pas atteint cet âge.

Il s'est déroulé le **samedi 25 juin** dans la salle municipale et a réuni 64 personnes dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Une vingtaine d'habitants du village et d'amis s'étaient joints à cette assemblée.

Les services du traiteur ... et des serveurs bénévoles ont satisfait tout le monde. Les jeux de cartes ont prolongé le repas jusque vers 18 h 30.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES :

Comme chaque année le Conseil Municipal organise un concours de maisons fleuries. Le jury passera dans la 2ème quinzaine de juillet afin de juger des efforts accomplis par les habitants dans le domaine de la décoration florale et examinera façades, jardins et fenêtres.



1er PRIX . . . 500 Frs **les 4 suivants . . . 300 Frs**

JURY D'ASSISES :

Deux habitants de JUMEAUVILLE ont cette année encore été tirés au sort pour former le jury d'assises.

Il s'agit de Madame MASSY et de Monsieur FOLGADO.

E C O L E :

Madame HOCQUET, en poste à JUMEAUVILLE depuis de nombreuses années, prend sa retraite. Souhaitons-lui d'en profiter pleinement.

Le nouvel instituteur est Monsieur Michel HUGON.

Il organisera une réunion de parents d'élèves dès la rentrée.

VOYAGE SCOLAIRE

Visite du château de Breteuil

(CHOISEL - 78460
CHEVREUSE).

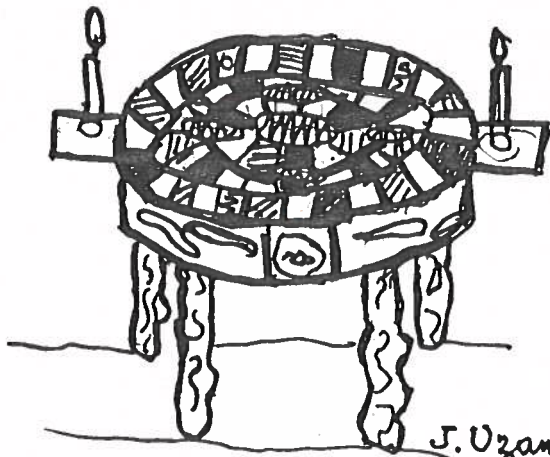
Les participants au voyage visitent le château de Breteuil. D'abord, nous regardons une projection sur l'histoire du château.

Dans ce château, les gens de la famille étaient ministres du roi, diplomates ou hommes d'église.

Dans une pièce d' rez-de-chaussée se trouve un meuble de Chine. Les voyageurs montent un escalier étroit, nous admirons des mannequins en cire: Le Cardinal de Rohan, Marie Antoinette, Louis XVI. Nous entrons dans une autre salle où nous découvrons une grande bibliothèque et, assis dans son fauteuil à roulettes, Louis XVIII obèse. De majestueuses statues ornent ce magnifique château, de beaux tableaux anciens décorent les murs. Dans le luxueux fumoir de 1870, on admire un cendrier décoré d'une grosse corne de rhinocéros; à cette époque, les meilleurs chasseurs étaient ceux qui tuaient les animaux munis des plus grosses cornes.

Nous voici dans la pièce de la table de

rée, "table de l'échiquier", dite table de l'Europe, offerte



par l'Impératrice d'Autriche et décorée de cent pierres dures magnifiques et garnie d'une fine couche d'or.

. Dans une petite

pièce les murs étaient

recouverts d'une collection de papillons multicolores. Pour aller aux cuisines on prenait de petits escaliers étroits dont l'issue était une petite porte camouflée dans les boiseries; il y avait là des servantes, des cuisiniers, le marmiteux et le pâtissier automate qui roule sa pâte; tous, en cire.

En remontant, nous regardons des assiettes et des tableaux. Quand nous sortons, le guide nous dit que le parc a une superficie de soixante-dix hectares. Nous longeons les douves avant de rejoindre le car.

Isabelle Villard
Sébastien Porsion - CM1-





GENDARMERIE NATIONALE

OPERATION "TRANQUILLITE - VACANCES"

A l'occasion des vacances estivales la Gendarmerie de GUERVILLE rappelle quelques conseils de protection élémentaires en ce qui concerne les biens laissés momentanément vacants.

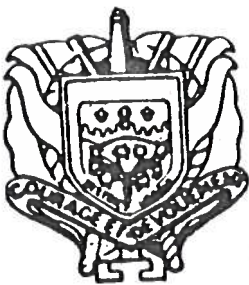
- 1) Fermez portes et fenêtres et demandez à vos voisins de vider la boîte aux lettres. Si possible, que les volets soient ouverts par leurs soins de temps en temps.
- 2) Il est toujours possible d'informer la Gendarmerie des dates de votre absence (30.03.96.42).
- 3) Si vous êtes présents à cette époque informez les Gendarmes de tout fait anormal (rôdeurs inconnus, véhicules suspects, etc...)

PERSONNES AGEES :

Une note d'information particulière concernant la sécurité des personnes âgées a été diffusée par les soins de la Mairie dans chaque foyer concerné.

SAPEURS - POMPIERS :

La batterie-fanfare des Sapeurs-Pompiers des Yvelines, *recherche* :



des musiciens Sapeurs-Pompiers ou civils jouant d'un cuivre ou d'un instrument à percussion.

Une section "cadet" intègre les enfants à partir de 8 ans.

Renseignements et inscription :

CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL

11-13 Bd Franz Liszt

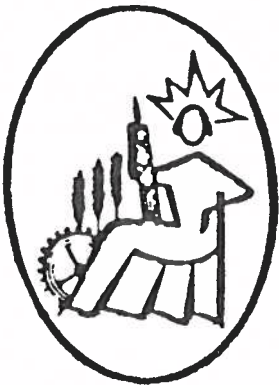
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Téléphone: 39.73.43.20 Poste 310



VOTRE NOTAIRE VOUS INFORME :

AVANT-CONTRATS



La Chambre Interdépartementale des Notaires de VERSAILLES a rédigé un résumé de ce qu'il convient de savoir, en cas d'achat ou de vente d'un bien, au sujet des AVANT-CONTRATS.

I/ Le compromis de vente :

C'est une vente constatée par un acte sous seing privé, qui devra être réitérée par acte authentique devant notaire.

A l'appui de cet engagement l'acheteur effectuera un versement de 10 %, sous forme d'acompte (aucun des contractants ne peut se dédire) ou de dédit (s'il ne donne pas suite l'acquéreur perd son dédit, si c'est le vendeur il doit restituer le dédit reçu et verser une somme égale).

II/ La promesse de vente :

Par ce document, le propriétaire s'oblige à vendre à un prix et à des conditions fixées, de façon définitive.

Le futur acquéreur verse une indemnité d'immobilisation qui reste acquise au propriétaire si le bénéficiaire de la promesse de vente ne donne pas suite.

Le vendeur est lié juridiquement.

L'acheteur est engagé par la somme versée.

III/ La promesse d'achat :

Il existe aussi la promesse d'achat, engagement d'une personne à acquérir le bien d'une autre personne selon un prix et des conditions déterminés.

Si l'offre n'est pas acceptée par le propriétaire, elle est sans objet.

Si elle est acceptée le cadre juridique est celui d'un compromis de vente.

C'est plutôt un instrument de contre proposition en cours de négociation.

La promesse de vente par acte notarié présente les meilleures garanties juridiques.

En cas de compromis de vente, le vendeur doit s'assurer de la solvabilité de l'acquéreur.

Des conditions suspensives peuvent être incluses dans les contrats (obtention de crédit, constructibilité d'un terrain, certificat hypothécaire, etc..)

La nature du versement doit être mentionné dans l'avant-contrat et la rédaction des documents ne laisser aucun doute sur la nature des engagements.

DEGRADATIONS :

Les bâtiments publics ont à nouveau été dégradés par des vandales (toits du lavoir, vitraux de l'Eglise).

Si les coupables ne sont pas pris sur le fait, c'est l'ensemble des contribuables de la Commune qui paie les réparations.

FLORE et FAUNE :

La flore et la faune des Plaignes sont particulières et fragiles. Il convient de les protéger.

Les escargots ne doivent évidemment pas être ramassés pendant leur période de reproduction (jusqu'à fin juin).

Il faut éviter de cueillir les orchidées rares.

NUISANCES :

Errance de chiens :

Trop de chiens continuent d'errer dans les rues du village, vidant les poubelles du dimanche soir, déclenchant les aboiements intempestifs de leurs semblables, et risquant de provoquer des accidents.

Pour l'agrément de tous, leurs propriétaires sont priés de vérifier la solidité de la chaîne de leurs compagnons à quatre pattes.

Aboiement de chiens :

Encore les chiens ! Le meilleur ami de l'homme peut aussi être l'ennemi du voisin de l'homme au chien. Certains animaux enfermés pendant une journée ou une nuit protestent à voix haute et incommode forcément le voisinage.

Plusieurs plaintes ont été enregistrées dans le Clos des Vergers. Un collier anti-aboiement est disponible dans le commerce.

ASSURANCE MALADIE POUR LES CHOMEURS :

Rappel: Les chômeurs non indemnisés ont droit à la Sécurité Sociale. Consultez votre centre de paiement ou l'agent d'accueil lors de son passage dans la commune :

le mardi de 14 h à 14 h 15

Place de la Mairie

MINITEL: DEPISTAGE DU CANCER -

Un questionnaire prenant en compte les facteurs de risque de chaque personne et indiquant, en fonction des réponses, les examens de dépistage conseillés et leur fréquence, est dorénavant accessible par minitel.

Cette consultation est **gratuite** en composant par téléphone le **39.79.52.44**.

D R O G U E :

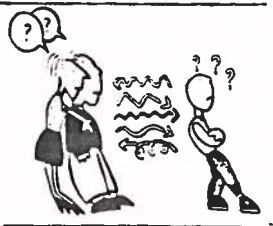
L'accoutumance à la drogue peut être provoquée chez les jeunes enfants par un nouveau produit.

Il s'agit d'une sorte de tatouage présenté sous forme de timbres représentant Mickey ou Superman. Le papier support de ces "décalcomanies" est décoré d'étoiles bleues également détachables imprégnées de L.S.D.

La simple manipulation de ces feuilles est extrêmement dangereuse. L'absorption d'une de ces étoiles peut être mortelle.

A D A T O :

MAL DE VIVRE
PARENTS / ADOLESCENTS



Pour aider à résoudre leurs problèmes psychologiques ou relationnels, l'Association d'Aide aux Jeunes en Difficulté propose une écoute et des conseils anonymes aux adolescents en situation critique et à leurs parents.

au 39.49.40.00 de 16 h à 21 h sauf le week-end

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes gens doivent obligatoirement se faire recenser à la Mairie de leur domicile :

- . nés en avril, mai ou juin 1971 avant le 31 juillet 1988
- . nés en juillet, août ou septembre 1971 avant le 31 octobre 1988
- . nés en octobre, novembre ou décembre 1971 ... avant le 31 janvier 1989

ASSOCIATIONS

SECTION GYMNASTIQUE "LA TERRASSE"

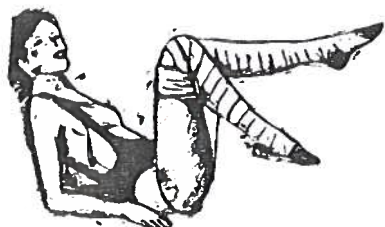
SAISON 1987-1988

La saison 87-88 s'est déroulée comme chaque année, sous le signe de la détente et de la bonne humeur. En septembre 87, nous avons inauguré notre nouvelle salle de gymnastique située sous la Mairie. Elle sera entièrement équipée (barres de danse, espaliers) pour la rentrée prochaine.

Cette année, 23 adhérents (4 hommes, 19 femmes) ont contribué à la bonne marche de notre section.

Un grand merci à Isabelle, notre animatrice, qui pendant deux années a animé avec enthousiasme nos cours des lundis et mercredis. Hélas, elle nous quitte pour une période de deux ans pour raisons personnelles.

Mais notre section poursuit son chemin et ses activités, et une animatrice remplaçante sera parmi nous en septembre.



Dimanche 12 juin, en collaboration avec la section Randonnée Pédestre, nous avons clôturé la saison par une sortie familiale en plein air. Marche, gymnastique, jeux et pique-nique étaient de la partie.

BONNES VACANCES A TOUS ...

Nous vous attendons nombreux, bronzés et pleins de vitalité pour la rentrée de septembre.

La Présidente.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Section tennis



Comme chaque année le retour des beaux jours rassemble les amateurs de tennis sur le court de JUMEAUVILLE.

Le jeudi de l'Ascension, une vingtaine d'adultes et d'adolescents se sont affrontés, en toute amitié, tout au long de la journée en équipes doubles mixtes. Le temps favorable avait réuni de nombreux supporters autour du court et une joyeuse bande d'enfants s'y est retrouvée également avec plaisir.

A partir de fin mai, et pendant quatre week-end, c'est le tournoi simple Dames et Messieurs qui prend le relais. Pour les enfants, les matches se dérouleront le mercredi.

En parallèle, l'entraînement a repris depuis le mois de mars :

- . le mercredi pour les enfants,
- . le samedi pour les adultes
- . plus une heure d'initiation pour de nouvelles adhérentes.

Recevez, Mesdames, tous les encouragements du Bureau.

La Présidente,
S. PAWLAK



Section Randonnée Pédestre

JUINEVILLE - LOISIRS

Section Cyclotourisme



Alors que l'été frappe enfin à nos portes, et que les grandes vacances pointent leur nez, je vais par le biais de cet article dresser un bilan rapide de cette année pédestre et cyclotouristique.

De nombreuses sorties ont été organisées dans notre belle région durant ces derniers mois, tantôt dans les magnifiques forêts d'Ile de France, tantôt par monts et par vaux sur les contreforts du bassin parisien. Cette saison 87-88 qui a été caractérisée par une grande clémence du temps (peu de marches ont été perturbées par une météo défavorable) et par une diminution sensible du nombre moyen de participants par sortie, s'achèvera le 12 juin par une journée de détente en plein air, en association avec la section gymnastique.

La décroissance des effectifs, régulière depuis plusieurs années, tant pour la section marche que pour la section cyclotourisme, se révèle inquiétante au niveau même de la survie de ces activités dans notre village. J'espère pour ma part que cette tendance va désormais s'inverser.

J'encourage très fort toutes les personnes qui participent à des activités sportives dans notre village à persévérer dans cette voie et inciter les non-sportifs à nous rejoindre.

Je souhaite également remercier toutes celles et tous ceux qui consacrent une partie de leur temps à organiser et à encadrer ces disciplines.

Pour des raisons personnelles, je ne serai plus en mesure de me représenter à la présidence de ces sections pour la saison 88-89. J'espère donc que lors de l'assemblée générale, qui aura lieu en octobre 1988, des candidats prêts à reprendre le flambeau se présenteront.

Excellentes vacances à tous !

Le Président: D. POTTIER

=x=x=x=x=x=x=x=x=x=x=

EXPOSITION d'ART PLASTIQUE OCTOBRE 1988

Devant le succès qu'ont remporté les expositions précédentes, nous avons décidé de continuer à organiser un salon d'automne.

Nous invitons donc tous les talents à s'inscrire chez :

M. BESLON	1 Clos des Vergers	30.93.96.43
M. GUILLAUME ...	34 Clos des Vergers	30.93.96.17
M. TONIN	4 Clos des Vergers	30.93.96.45

Nous vous attendons nombreux !



COMITE DES FETES

KERMESSE :

Quand on dit que tous les ans la Kermesse est "bien arrosée" les acteurs savent qu'on ne peut se méprendre sur les termes. De l'eau, rien que de l'eau, Messieurs, Mesdames ! Demandez la spécialité de l'ouest ! Plat du jour !

L'habitude est, paraît-il, une seconde nature. On n'arrive cependant pas tout à fait à s'habituer à cette ondée glacée qui réfrène les ardeurs des plus vaillants, chaque année, quelle que soit la date retenue, vers les 15 à 16 heures.

L'influence de la Kermesse sur la météo locale devient d'ailleurs prépondérante. Il ne faut plus dire: "On aura beau temps parce qu'ils l'ont annoncé" mais "Ils annoncent du beau temps pour demain, ils se sont encore trompés".

Cela n'a pas empêché les enfants et les plus grands de collecter force lots, de vider le lapinodrome, de piéger les truites. Les jeux traditionnels ont été les plus suivis, mais le "Pénalty" qui devait séduire les footballeurs mériterait d'être revu dans de meilleures conditions.

Le Bureau du Comité des Fêtes a rendu compte du bilan financier de cette Kermesse :

Recettes: 22.809,45 Dépenses: 6.537,40 Bénéfice: 16.272,05

Le jambon de 5,805 Kgs a été gagné conjointement par les familles COCHER et LEJARD qui ont su le mieux apprécier son poids à 5 grammes près.

Le gros lot, un combiné bi-cassettes, a été gagné par M. Julien PETIT avec le ticket n° 062.

LE PAPE à JUMEAUVILLE !

A l'issue d'une sympathique choucroute un concours de costumes a été présenté par les participants.

Nous avons vu défiler militaires et chirurgiens-bouchers, marquis, marquises et marianne révolutionnaires, enfants en bas âge d'un certain âge, grand'mère dans la fleur de l'âge, Pierrot et Arlequin, vagabonds de tous sexes, gitanes, jeune mariée rougissante au bras d'un bagnard patibulaire, tout cela sous la bénédiction souriante, apostolique et jumeauvilloise de Sa Sainteté Le Pape.

La palme a été remportée par Monsieur DUJARDIN en clochard improbable et Christine LECLERC figurant son compagnon.



CONCOURS DE BELOTE :

Le 16 avril, un concours de belote ouvert aux habitants de JUMEAUVILLE et aux personnes des environs a réuni dans une chaleureuse ambiance, une douzaine d'équipes dans la salle municipale.

MM. Pascal DENISARD et Frédéric LECLERCQ ont remporté le 1er PRIX (service de table).

T H E A T R E :

Les élèves de la seconde "Option Théâtre" du Lycée Saint Exupéry de MANTES sont venus, à l'initiative du Comité des Fêtes, montrer le spectacle qu'ils avaient conçu et mis en scène pendant l'année scolaire.

Intitulée "L'INVITATION", cette pièce d'une quarantaine de minutes faisait se rencontrer dans l'atmosphère mystérieuse de l'île des "Dix Petits Nègres", les personnages principaux des grandes pièces classiques, menacés par la Mort et la Censure.

Heureusement, ils se montraient les plus forts !

Dans une distribution un peu disparate on remarquait les soeurs COCHER en FIGARO et SCAPIN.

FETE à JUMEAUVILLE :

Après une longue période d'incertitude, les forains ont maintenu la date de la Fête les

23 et 24 juillet 1988

malgré les demandes qui avaient été faites d'envisager une période autre que les mois de vacances traditionnels.

N O T E Z B I E N :

La deuxième BROCANTE de
JUMEAUVILLE se tiendra le
Dimanche 18 septembre 1988

Videz vos greniers !

Venez vendre, mais aussi chiner !

Il y a de tout, pour tous les goûts et pour toutes les bourses !

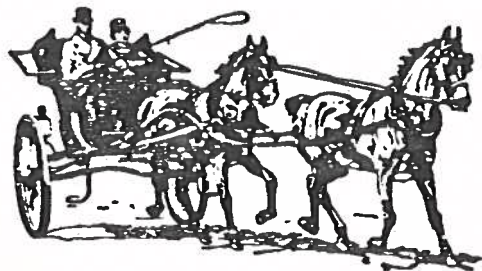
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

M A I R I E : Rappel des heures d'ouverture du secrétariat :

Mardi de 18 h à 19 h

Jeudi de 9 h à 11 h

Horaires de vacances : Pendant le mois d'AOUT, permanence uniquement
le mardi aux heures habituelles.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Pour les nouveaux habitants et les jeunes gens âgés de 18 ans
au 1er mars 1989, inscription en Mairie
AVANT le 31 decembre 1988

NOUVEAUX ARRIVANTS :

Nous avons le plaisir de vous faire part de l'installation de:

M. et Mme BACHELET/NOIROT	43 grande Rue
Madame MASSON	68 Bis Grande Rue
M. et Mme ROUSSEL/NICOLAS	52 Grande Rue
M. et Mme PIOT	20 Clos des Vergers
M. et Mme DUCA/PELLETIER	1 Rue Pichelou
M. et Mme GRANGER	7 Ter rue d'Hargeville

Nous leur souhaitons un bon accueil.

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE :

CONSTRUCTION DE PAVILLON:

M. et Mme RIALLAND	Rue de Goussonville
--------------------	---------------------

TRAVAUX D'AMENAGEMENT :

M. et Mme STANCHINA	17 Clos des Vergers
M. et Mme DUBOURG	25 Clos des Vergers
M. Raymond MURET	5 Rue du Pont

ETAT - CIVIL

NAISSANCES :

Charline	LECLERC	26 janvier 1988
Lucie	GARCIA	4 février 1988
Ellyn	PAWLAK	6 mai 1988

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

DECES :

DUBOCQ	Lucien	1er février 1988
SIMBRAND	Louise née BERNARD	8 février 1988
DUPONT	Marcelle	22 février 1988
BOUCHER	André	29 février 1988
BARDONNET	Irène née FRICHOT	20 mai 1988

Le Conseil adresse ses condoléances aux familles concernées.

PHOTO PAGE DE COUVERTURE ...

Collection LEMAITRE - 1916

Une quarantaine d'enfants dans cette classe unique de Monsieur BARBU.

La façade du bâtiment est la même aujourd'hui mais l'appellation "Ecole Communale - Mairie" traduit la part d'occupation relative des locaux: 3/4 pour l'école (salle de classe + logement de l'instituteur et de sa famille), 1/4 pour la Mairie (actuel secrétariat: fenêtres sans volets).

Le petit local des "privés" existe encore dans la cour, mais le hangar de tôle n'est pas installé.

La Collection LEMAITRE est la onzième série de cartes postales parue à JUMEAUVILLE. Elle semble comporter 5 ou 6 clichés et complète une autre série vendue à partir de 1910 par le même débitant de boissons établi sur la Place.

On reconnaît, devant l'instituteur :

- . Madame Henriette MAILLARD (son écharpe autour du cou),
- . Monsieur Lucien LEGOUX (le garçon à casquette plate dans le caniveau),
- . Madame Juliette TOURNEUR (juste derrière lui),

Un peu plus loin, au centre de la photo :

- . Madame Alice FRICHOT (robe blanche, ceinture, sabots, sans chapeau).

SUR VOTRE CALENDRIER ...

- 23/24 juillet - Fête Foraine
- 10 septembre - Belote
- 18 septembre - Brocante
- 25 septembre - Voyage du Comité des Fêtes
- 8 octobre - Soirée dansante
- en octobre - Exposition de peinture



1920

1921

1922

1923

1924

1925

1926

1927

1928

1929

1930

1931

1932

1933

1934

1935

1936

1937

1938

1939

1940

1941

1942